

<u>Nombre de membres en exercice:</u> 11	<b>Séance du 14 juin 2021</b>
<u>Présents :</u> 9	L'an deux mille vingt-et-un et le quatorze juin l'assemblée régulièrement convoquée le 14 juin 2021, s'est réunie sous la présidence de <b>Sont présents:</b> Valérie BEAUVISAGE, Philippe DERVAUX, Pascal DUVAUCHELLE, James HECQUET, Danièle HOUDANT, Séverine LECUYER, Sylvie LOUIS, Annie TRAUILLÉ, Bruno VANDENBUSSCHE
<u>Votants:</u> 9	<b>Représentés:</b> <b>Excuses:</b> Christian DUCHEMIN <b>Absents:</b> Jérôme FONTAINE <b>Secrétaire de séance:</b> Valérie BEAUVISAGE

La séance étant ouverte,

Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 26 avril 2021.

Elections régionales et départementales

- Listes électorales : elles ont été vérifiées par la commission de contrôle le 27 mai dernier. 12 nouvelles inscriptions et 3 radiations ont été validées.
- Tenue des bureaux de vote : le Maire présente l'organisation des scrutins, matérialisée sur un plan de la salle des fêtes. Il informe par ailleurs l'assemblée que les procurations peuvent désormais être établies via la plateforme Ma Procuracion et qu'il convient de vérifier le compte de la commune régulièrement. Une fiche de procédure sera établie pour le scrutin du 20 juin.

Objet: DM 2 - défibrillateur - 2021\_12

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-300.00	
023 (042)	Virement à la section d'investissement	300.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2188	Autres immobilisations corporelles	300.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		300.00
<b>TOTAL :</b>		<b>300.00</b>	<b>300.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>300.00</b>	<b>300.00</b>

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Inauguration des travaux de rénovation de la toiture de l'Eglise

Les travaux étant terminés, une cérémonie est prévue le 3 juillet prochain. Le coq sera présenté à la population en porte à porte par l'équipe de l'entreprise Brailly, selon la tradition, dans la matinée du 3 juillet. Une bénédiction par l'Abbé Derville aura lieu à 15h et sera suivie d'un buffet convivial, offert à la population. L'Amicale de Coulonvillers proposera les boissons.

#### Objet: Ligne de trésorerie - 2021\_13

Le Maire informe l'assemblée qu'il est opportun d'ouvrir une ligne de trésorerie et présente à l'assemblée la proposition du Crédit Agricole comme suit :

Durée : 12 mois

Plafond : 30 000 €

Index de référence : Euribor 3 mois instanté J-2

Base de calcul des intérêts : Nombre exact de jours / 360

Marge sur index : 0.65 %

Taux plancher : si l'index de référence est inférieur à (0), il sera alors réputé égal à (0)

Périodicité des intérêts : trimestrielle

Frais d'étude : 150 €

Tirages : minimum 5 000 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- autorise le maire à signer le contrat avec le Crédit Agricole pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie selon les conditions exposées ci-dessus
- autorise le Maire à signer tous les documents permettant la mise en oeuvre de ce dossier.

#### Objet: Changement de nomenclature au 1er janvier 2022 - 2021\_15

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire actuelle M14,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- accepte à l'unanimité le passage à la nomenclature budgétaire M57 à la date du 1er janvier 2022.

#### Tirage au sort des jurés d'assises pour la liste annuelle 2022

Le Maire informe l'assemblée que la commune de COULONVILLERS a été tirée au sort parmi les 49 communes regroupées du Canton de RUE pour participer à l'établissement des jurés d'assises pour le Canton de RUE.

3 personnes doivent être tirées au sort parmi les personnes inscrites sur la liste électorales, en excluant :

- les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au 31 décembre 2021,

- les personnes qui n'ont pas leur domicile ou leur résidence principale dans le département et notamment les français résident à l'étranger,

- les personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour crime ou délit.

Il ajoute que les personnes âgées de plus de 70 ans ou ne résidant pas dans le département de la Somme peuvent demander une dispense.

Le tirage au sort désigne :

- N° 125 - Monsieur François MUCHIN

- N° 090 - Monsieur Philippe HOUDANT

- N° 098 - Monsieur Didier LEGRAND

Les électeurs désignés feront l'objet d'un nouveau tirage au sort par une commission départementale pour l'établissement de la liste définitive.

#### Atlas paysager

Le tirage de l'Atlas est en cours, avec du retard car plusieurs commandes ont été regroupées dans le cadre d'un appel d'offres pour l'impression.

Une sortie est possible en juillet.

#### Occupation du domaine public

Le Maire propose à l'assemblée d'établir une convention avec toute personne qui occupe régulièrement ou en permanence le domaine public. La convention fixera le montant de la redevance annuelle.

#### Questions diverses

- Eoliennes : le Maire informe l'assemblée que la Société EOLFI lui a présenté un projet d'installation de 5 à 7 éoliennes sur le territoire de Coulouvillers, chacun de mât pouvant générer un gain d'environ 5700 € pour la commune. Il s'agit en quelque sorte d'une reprise du projet initial qui n'avait pas abouti en raison de la covisibilité avec l'Abbatiale de SAINT-RIQUIER, du radar météo de BUIGNY SAINT MACLOU et d'un avis non favorable de la part du Président de Région de l'époque. Il ajoute que la Société EOLFI n'est qu'au stade de l'étude préalable et que les problèmes évoqués ci-dessus pourraient une nouvelle fois entraver le projet.
- Maisons Fleuries : Mme Annie TRAULLE propose que le jury passe dans le village ce 26 juin. Madame Sylvie LOUIS les accompagnera.
- Monsieur Philippe DERVAUX fait part des dégâts sur l'abri bus lors des travaux de passage de la fibre. Madame Séverine LECUYER ajoute que le chemin du Catelet n'a pas encore été remis en état. Monsieur le Maire se rapprochera des services de Somme Numérique afin que l'entreprise titulaire du marché fasse le nécessaire.
- Travaux sur le réseau d'eau potable : le Maire informe que les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable route d'Abbeville se terminent. Les conseillers souhaitent obtenir plus d'informations sur le circuit de l'eau. Le Maire répond que le forage est situé à ONEUX, et dessert 11 communes par le biais de 80 km de réseau environ. Une fiche synthétique sera demandée au SIAEP pour plus d'informations.
- Déchetterie : le problème de refus des huiles de vidange perdure. Par ailleurs les cartes d'accès sont parfois délivrées très tardivement. Enfin, la déchetterie n'acceptant pas les pneus, de nombreuses décharges sauvages sont constatées. Ces informations seront de nouveau transmises à la Communauté de communes.

La séance est levée à 19h50.